



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 29 MARS 2010**

### **Délibération n° 10/09 relative à l'attribution de subventions en faveur des groupements de commerçants - artisans des Landes**

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le lundi 29 mars 2010

Sur Proposition du Président et après l'avis favorable de la Commission des Finances et des Comptes du mercredi 10 mars 2010,

#### **DECIDE**

la poursuite de sa politique de soutien aux Groupements de commerçants et artisans landais et attribue

- une subvention de 500 € pour l'Association des Commerçants et Artisans de Geaune pour l'organisation de la Foire aux chevaux 2010 ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Commerçants et Artisans Boucalais pour l'organisation de la quinzaine commerciale de Pâques 2010 ;
- une subvention de 1 000 € à l'Association des Commerçants de la zone artisanale de Pédebert à Hossegor pour la vente au déballage de Pâques 2010 ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Commerçants et Artisans Montois pour l'organisation du Salon du Mariage 2010 ;
- une subvention de 500 € pour l'Association Labenne un Océan, pour le 7<sup>ème</sup> Grand Prix Historique des voitures anciennes des Landes ;

Voix pour : 25

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 29 mars 2010

Le Président

Philippe SIMON